

Présents: Thomas ANTH, Léo BARKATE, Christian BERGMANN, Raymond ERTLE, Marc GUTH, Eric LAEMMEL, Katy LAMBINET, Michel LAMBINET, Alain LAUMONIER, Laurent MARCOUX, Bernard SCHITTLY et Claude ZION.

Excusés : René KOBLER, Jean-Pierre GOEHNER et Véronique GOEHNER, Eric LAEMMEL

Absents : Michelle JACQUEMARD, Annick KERNEL, Josiane SPIHLMANN et Marie-Hélène THOMASSIN.

Présidents des commissions présents : Léo BARKATE (commission Audiovisuel), Christian BERGMANN (commission Biologie et Environnement), Laurent CAILLERE (commission Plongée Souterraine), Sabrina HAEGY (commission juridique), Vincent HEYER (commission Apnée), Laurent MARCOUX (commission Technique) Florence PLOETZLE (commission NAP).

Président des commissions absent : Benoît LICHLE (commission Hockey subaquatique).

Présidents des commissions excusés : Philippe GRUBER (commission NEV), Laurent RIEFFEL (commission Orientation), Thierry KRUMMEL (Président par intérim de la commission Médicale et de Prévention).

## **I. Calendrier et besoin du comité**

Programme 2012 -2013 pour les réunions de

Comité :

Elargi : 6 décembre 19h30 à la GdF

Bureau :

- 16 octobre 19h30 GdF

- 8 janvier 19h30 à la GdF

### **Actions 2012-2013**

AG : 19 janvier à la maison des sports

Fête « Faites de la plongée »

Nouveauté cette année : un comité des fêtes

Ponton 1 : Baptêmes avec 8 clubs représentés

Ponton 2 - Commissions (presque toutes les commissions seront représentées)

- AQUALUNG avec présentation de matériel gilets et détendeurs
- Groupe musical

On cherche des garnitures

Problématique d'éclairage et de sécurité (mais cela finit tôt, il faudra sécuriser les accès à l'eau)  
Depuis cette année, la rentrée des sports à la Foire Européenne n'existe plus, il faut donc toucher le plus de public possible, des nouveaux adhérents et d'anciens plongeurs.

Laurent RIEFEL voudrait faire une animation pour l'orientation au niveau des jeunes.

On arrive à mieux toucher le Haut-Rhin (Marie-Laure présente dans le comité des fêtes), Henri HUNGER (NAP), SCIUS, Thierry ROLLAND (audiovisuel), l'apnée .

Il y aura une expo sous-marine.

On compte sur chacun pour faire de la pub.

Jeunesse et Sport nous a versé une subvention de 3000 euros (opération nationale : Santé vous sport, nous sommes inscrits au calendrier)

Points positifs

Cela renforce le fait que les gens se connaissent.

Bonne dynamique.

Fiesta pour les plongeurs

Une bonne retombée dans le développement de notre activité et de toutes les commissions.

L'an prochain, on n'aura plus la contrainte de la date mais on a obtenu la subvention grâce à la date labellisée jeunesse et sport.

Eric a été déçu par la participation lors du week-end de nettoyage afin de préparer la « faite de la plongée ».

On s'est posé la question sur quelles manifestations il fallait appuyer :

La faites de la plongée et la fête de l'image sous-marine

TARIFS

Sandwiches : 2,50

Boissons (bière, verre de vin, jus de fruit...) : 2 euros

Café : 1

Vin (bouteille) : 10

Sur toutes les bouteilles, consigne de 0,50

Nouveauté cette année : confection de gobelets vendus ou restituables pour 1,50

Avec l'appui d'AQUADIF et d'AQUALUNG, il y aura une tombola toutes les heures à partir d'un ticket numéroté délivré lors de l'achat d'une consommation.

Les tarifs sont approuvés.

COLLOQUE

Lieu : l'IUT ? Christian ne peut pas savoir, il vaut mieux aller voir ailleurs : fac de médecine, maison des sports (80 personnes), CREPS, les pompiers ont des amphis?

Pourquoi ne pas le faire en centre-Alsace : COLMAR, SELESTAT (TANTZMATTEN), Mont Saint-Odile.

1er samedi de janvier (7 janvier)

INITIATEUR : Fin octobre, début novembre à la gravière du Fort

## II. Commissions

### 2.1. SPORTIVES

#### 2.1.1. Orientation

Le budget est de 500 euros en moins que l'an dernier soit 800

Seule commission ayant utilisé le budget pour une compet

#### 2.1.2. Apnée

Budget demandé de 1500 euros (comme l'an dernier)

Nouveau club créé pour avoir de nouveaux créneaux avec tous les moniteurs de l'ACAL.

L'an prochain, il se peut que soit organiser une compétition, soit à MOLSHEIM soit à SCHILTHIGHEIM un dimanche après-midi (si c'est sur les créneaux du CODEP, pourquoi pas)?

On va rendre les formations payantes car cela va passer par le CODEP

Dans les formations est inclus le prix des certifications.

#### 2.1.3. NAP

Pas beaucoup de temps pour faire des actions et des déplacements donc moins dépensé

Il manque 2 paires de palmes non livrées

Cette année : moins de dépenses

Frais de déplacement, Formations ENF, matériel (achat de bouteilles 1 ou 2L)....

Soit environ 800 euros.

#### 2.1.4. Nage en eau vive

Pas de nouvelles

#### 2.1.5. Hockey sub

Pas de nouvelles

### 2.2. Culturelles

#### 2.2.1. Souterraine

Pas trop de dépense car dépend de la météo.

Environ 100 euros

#### 2.2.2. Bio

Dépenses : Support genre plaquettes à distribuer lors de soirées

Dates sur le site de la région et les donner aux présidents du club ;

Lieu : à l'IUT

Budget : 180 euros non dépensés encore cette année.

Demande identique pour l'an prochain.

#### 2.2.3. Audio-visuelle

Pas de dépense cette année car Claude RUFF a acheté une maison et donc rien n'a été fait.

Demande de 800

Fête de l'image : 7,8,9 et 10 mars

Une majorité des Présidents s'interroge sur le fait de tenir des stands car il est difficile de motiver les bénévoles : il faut revoir l'organisation.

Images sous-marine d'orientation ou de NAP réalisées par Thierry ROLLAND.

### **2.3. De service**

2.3.1. Médicale

Même budget

Rappel aux commissions sportives de faire savoir longtemps à l'avance des dates de compétition.

2.3.2. Juridique

Même budget

### **2.4. Technique**

Le département a obtenu un rescrit fiscal qui permet d'accepter des dons et de proposer un renoncement aux remboursements de leur note de frais et d'obtenir

Budget : en baisse

Les cours auront lieu à la GdF

Cours N4, MF1, MF2.

Budget positif de 720 euros

Renouvellement des mannequins mais plus simples et donc moins chers pour prêter aux clubs.

Question : Vandalisme possible au niveau des défibrillateurs ?

oui, comme dans les lieux publics où il ne sont pas spécialement vandalisés. Cela fait partie de la prévention. Coût : 1600 euros.

## **III. Les piscines de la CUS**

Il faut collationner l'ensemble des conventions de sous location remplacées par convention d'utilisateur. Il manque le SCS et le TPS

Formation à la sécurité et visite sur site pour pouvoir fermer

Faire un courrier via le CODEP pour se projeter au-delà de 2013.

Cela s'est bien passé jusqu'aux dernières réunions.

Très grosse opération, risquée, mais qui a très bien été gérée par Eric.

Cela arrange la CUS qu'il y ait un seul interlocuteur mais ils pensent qu'il y a trop de clubs de plongées sur la CUS.

Christian demande si la juridique a fait bien attention aux termes (sous-location est interdit article 16 et Surveillance des usagers par le personnel ayant les diplômes ne comportant que des brevets d'états)

Embêtant pour les brevets d'états, nous corrigerons à l'occasion.

Note : c'est la même convention que celle signée depuis des années en ces termes par tous les clubs strasbourgeois.

Christian soulève un souci à l'avenir : un club qui se créerait et qui n'est pas obligé de s'allier au CODEP aura-t-il alors des créneaux horaires ?

Christian pense que cela n'était pas une bonne solution de se faire représenter par le CODEP. Un CODEP ne pouvant se substituer à des clubs. La situation sera difficile quand cela sera payant.

Nous lui rappelons que cela n'est pas payant pour cette année, que de nouvelles signatures auront lieu alors et que nous avons ainsi obtenu plus de créneaux piscine, à lui de voir s'il n'en veut pas. Et qu'un CODEP est qualifié pour représenter des clubs s'il sont volontaires comme ici.

#### **IV. Résultats sportifs pour le Conseil Général**

Les commissions doivent transmettre les résultats

#### **V. Questions diverses**

- Accès aux licences et aux brevets, service national coupé par l'inter région à certains clubs. Pour Christian s'est malvenu de protester contre le paiement de 40 euros qui a été voté à l'unanimité du Comité Directeur puis par l'assemblée générale.

Pour Bernard il faut expliquer quel point de réglementation permet qu'on bloque le droit des accès aux licences et aux brevets. Ce n'est pas inscrit au niveau d'aucuns statuts. C'est une décision qui n'a pas été prise dans les règles.

Christian affirme que c'est réglementaire, que les autres régions font pareil, évoque Jean Marc BRONNER, mais ne peut citer aucun texte.

Laurent CAILLERE se lève et s'en va et affirme que Michel LAMBINET ne doit pas être normal vu les mails qu'il envoie. (?)

Christian : on a fait voter à l'unanimité à l'AG. (c'est faux, il y a eu des contres et des abstentions, la majorité n'était pas absolue)

Pour Bernard, la décision d'une première cotisation de l'histoire devait être dissociée du budget, et justifiée par avance, comme nous l'avons fait au CODEP. D'autre part dans le budget prévisionnel qui a été envoyé avant l'AG, il n'y avait pas de ligne prévue pour cette nouvelle cotisation surprise.

La décision du Comité Directeur invoquée a été prise la veille de l'AG, à la première présentation du budget prévisionnel.

**La réunion est close à 22H**

